

Chronologie de Pontaniou

par Jean-Yves Guengant, Historien

1670 circa	Construction d'une prison, dite prison de Pontaniou, dans l'anse de Pontaniou, sous le plateau des Capucins.	25 décembre 1742 : incendie du port, détruisant la menuiserie, les magasins où étaient entreposées les planches et les chevilles, le feu ravagea le <i>Royal-Louis</i> en construction
1743	Le ministre Maurepas ordonna de déplacer la prison de l'anse	
1778	On commence à aplanir la zone située dans le voisinage des bassins de Pontaniou	
1803, 21 juillet	Le premier consul décide la création d'un port à Anvers.	Arrêt des grands travaux. Seules furent construites la levée de Pontaniou et la prison.
1807 à 1809	Construction de la levée de Pontaniou par Jean-Nicolas Trouille sur les plans de Tarbé de Vauxclair, ancien directeur des travaux maritimes.	Elle ferme l'anse de Pontaniou, relie le plateau des Capucins à la caserne des matelots, elle crée un lieu de stockage, le <i>bâtiment aux lions</i> .
1805	Tarbé de Vauxclair définit la distribution des espaces. L'architecture doit rappeler au prisonnier le poids de sa dette envers la société et doit baisser l'échine.	Son successeur, Jean-Nicolas Trouille mène à bien les travaux (1808)
1810, conception de la prison : J.-N. Trouille prend la direction des travaux et impose ses choix philanthropiques A. Contraintes	Prison de Pontaniou <ul style="list-style-type: none"> - Elle doit rester dans l'enceinte de l'arsenal - Elle doit être à l'abri de l'humidité de la Penfeld et de la présence des falaises qui empêchent l'air de circuler. - Elle doit être surveillée. - Elle doit bénéficier de terrains suffisamment grands pour installer des cours, voire un potager. 	Le bâtiment aux lions assure la liaison entre l'anse et le plateau. Elle sera construite sur des terrains de l'ancien refuge royal, détruit par un incendie. Elle sera entre la caserne et le plateau des Capucins où se trouve l'école des apprentis-canonnières.

B. Économies	On réutilise une fonderie, qui est désaffectée	Son bâtiment principal, construit en 1787 est en bon état.
C. Redistribution des espaces	La fonderie est construite sur une pente : Le niveau bas est celui des fosses des fourneaux ; Le niveau haut est le rez-de-chaussée et s'ouvre au nord.	Le niveau bas devient le rez-de-chaussée ; Le niveau haut devient le premier étage. On réutilise les piliers qui délimitent les espaces, les fenêtres et les portes.
D. Conception moderne de la prison	<ol style="list-style-type: none"> 1. Séparation entre les espaces de détention (sud-Ouest) et les espaces d'administration (Nord-Est). 2. Séparer les prisonniers (âge, statut, gravité des actes commis (délits, crimes)) 3. Avoir de l'espace pour lutter contre la promiscuité. 	La prison doit accueillir des matelots ou des soldats, des employés de l'arsenal soumis aux règlements militaires. Elle doit assurer la sécurité des gardiens. Elle doit permettre une hygiène correcte et empêcher le développement des épidémies.
E. Distribution des espaces de détention	Le rez-de-chaussée est affecté au greffe, à la cuisine, aux logements de gardiens, à des remises. Des cellules « noires » (sans accès direct à la lumière) ont un usage disciplinaire. Deux étages sont consacrés à la détention : un long couloir central relie les cellules. Au milieu, une grille en fer limite deux quartiers : au sud il regroupe les peines légères, au nord les peines lourdes.	A l'étage existe un quartier appelé « maison d'arrêt » (simples délits) et un quartier réservé aux criminels. L'enfermement est collectif : « huit hommes couchés sur un lit de camp » dans 20 à 25 m ² . Une chambre à quatre lits et cheminée accueille des prisonniers de rang social plus élevé, pouvant payer leur détention.
F. Empêcher l'emprise des plus jeunes	Un étage sous combles accueille deux grandes salles communes, une pièce atelier, une infirmerie, six chambres de 4 lits chacune pour la détention des mousses et canotiers	Séparation des âges et préservation des plus jeunes. <i>« afin de ne pas exposer des enfants à se démoraliser par la fréquentation des autres prisonniers »</i> J.-N. Trouille
G. Favoriser les promenades	Une cour étroite et longue, accessible par un grand vestibule, équipé de chaque côté d'une banquette en pierre,	« lieu de récréation pour les jours pluvieux qui ne permettront pas la promenade dans les préaux »
H. Faire entrer la lumière et renouveler l'air	A l'extrémité des couloirs, de grandes baies laissent entrer lumière et air, des impostes dans le mur des cellules, côté couloir, laisse passer l'air et la lumière.	La cuisine possède un plancher en ciment, des murs en briques recouvertes de plâtre, selon un principe retenu pour les hôpitaux.

I. Hygiène des corps	La toilette se fait aux fontaines dans les cours. Les latrines sont extérieures, des « bailles à digestion » sont entreposées dans les cellules.	Un règlement précis ordonne l'usage et l'entretien des bailles et des latrines. Avant d'être admis en détention, le prévenu est lavé et nettoyé avant d'être admis avec les autres prisonniers.
1811	Entrée en fonction pour 240 places	
1820	Pavage des cours de promenade	Le rez-de-chaussée était victime d'infiltrations d'eau de pluie.
Milieu du XIX ^e siècle	Nouvelle répartition de la détention : paradoxalement les prévenus sont les plus affectés par les conditions de détention, mais on estime que ce sera passager.	Prévenus au rez-de-chaussée ; Condamnés au premier étage ; Contrevenants au second étage.
1858 Agrandissement de la prison	La capacité de la prison devient insuffisante : En 1856, on décide de créer un étage supplémentaire. Au troisième étage la chapelle peut accueillir 160 détenus. Les détenus doivent travailler : des salles sont ouvertes pour le travail de l'étope (on a cependant des témoignages sur le travail dans les cellules individuelles en 1912)	
A partir de 1874	Travaux d'amélioration : éclairage au gaz, électricité en 1912. Loger les gardiens et leurs familles : problème de cohabitation des familles et des détenus	
1935, 18 juillet	Un incendie éclate dans un atelier du troisième étage. Les combles s'enflamment.	Une toiture à deux pans remplace la toiture à quatre pans : par économie une charpente métallique est montée et des pignons sont créés.
1937	Réfection de l'installation électrique	
Début des années 1940	Cloisonnement des cellules, les cellules sont partagées en deux.	1942 : création de cellules supplémentaires pour les femmes
1940, juin	Les troupes allemandes occupent Brest. Des prisons sont réquisitionnées : à Pontaniou un partage se fait entre marine allemande et marine française.	
1941, 1 ^{er} juillet	Un raid aérien de 52 appareils est mené contre les croiseurs allemands présents à Brest. La prison civile du Bouguen est	Lorsque la SIPO-SD reçoit les prérogatives de la lutte contre la résistance, le SD occupe une partie de la prison

	détruite. Les détenus sont répartis dans plusieurs prisons, dont Pontaniou.	(essentiellement le rez-de-chaussée).
1941 - 1943	La prison de Pontaniou et le château de Brest deviennent des lieux de détention avant la déportation. Les condamnés à mort sont exécutés au Mont-Valérien pour la plupart.	
1944, 19 avril	Exécution à Brest des Landernéens Alain Daniel, Henri Bourhis et André Millour	
1944, 27 mai	François Pengam, de Landerneau, est fusillé	
1944, 6 juin	Les résistants du réseau Libération-Nord, dont le député Jean-Louis Rolland, enfermés à Pontaniou depuis février, sont dirigés vers Rennes.	
1944, 10 juin	Yves Hily, Julien Kervella, Gaston Viaron, de Défense de la France, sont fusillés au fort du Bouguen	
1944, 6 juillet	17 résistants de Saint-Pol et deux Brestois sont fusillés au fort du Bouguen	
1944, 20 juillet	Une quinzaine de résistants et une cinquantaine d'Allemands sont déportés à partir de Brest.	La traversée de la France prendra cinq semaines.
1944, 7 août	Trente à trente-six résistants, détenus à Pontaniou sont exécutés le 7 au matin.	
1944, 7 au 9 août	La prison est vidée de ses occupants, les Français présents sont relâchés.	
1944, 18 septembre	FFI et troupes américaines arrivent à la prison de Pontaniou	
1952, 5 juillet	Accord entre le ministère de la Défense et celui de la Justice : la prison maritime est fermée, la prison d'arrêt de Brest, repliée à Landerneau, fonctionne à Pontaniou	Le 18 août 1952, la prison de Pontaniou est définitivement civile.
Fin des années 1960	Les WC entrent dans les cellules et de nouvelles douches sont créées.	
1973-1974	Chauffage central, fin du cloisonnement des cellules : les cellules reçoivent quatre à cinq détenus, lits superposés, lavabo, WC.	Un parloir extérieur est créé (années 1980)
1990, 7 mars	Fermeture de la prison, transfert à L'Hermitage	

1992	Paul Bloas s'enferme un mois d'été pour créer des prisonniers imaginaires	
1993	Yves Boisset tourne L'affaire Sez nec	
2009	François Rommens et Ronan Yver, reviennent sur la prison, occupée (< 1990) et inoccupée (>1990) dans l'exposition Pontaniou entre les murs	Les artistes montrent Pontaniou mais la prison n'accueille plus personne
2016	Quatre photographes, Cédric Dauphin, Mathieu Le Gall, Nicolas Ollier et Romain Veillon, reviennent après 25 années de fermeture - Vues libre à Pontaniou.	
3 Septembre 2019	Ouest-France dévoile le projet : la prison va être transformé en appartements de haut de gamme – les associations patriotiques montent au créneau.	
Février 2019	Appel des 79 contre la cession de la prison de Pontaniou sans concertation préalable.	Création de l'association Brest Pontaniou
Juillet 2019	Dernières visions d'artistes avant fermeture	L'urbex (l'exploration des lieux laissés à l'abandon) s'intéresse à Pontaniou. Plusieurs visites filmées ou photographiées sont réalisées dans la prison.
Février 2020	Le groupe François 1er abandonne son projet immobilier.	
2021	L'association Brest-Pontaniou reprend son activité.	
2022 et la suite		